

Explications des épreuves EXALANG 5-8

(seules les épreuves jugées utiles par votre orthophoniste pour poser le diagnostic ont été réalisées)

Dessin animé : Cette épreuve évalue la production langagière semi-induite ; il s'agit de regarder un bref dessin animé sans paroles puis de le raconter.

Dénomination : L'enfant nomme les images qui lui sont présentées (animaux, objets du quotidien, véhicules, etc). Cette épreuve mesure l'étendue du lexique (notation quantitative), ainsi que l'articulation et la parole (notation qualitative).

Compréhension de récit : Un récit est lu à l'enfant. Il doit ensuite répondre à des questions et faire un classement d'images. Cette épreuve teste la compréhension d'un récit, l'attention et la mémoire à court terme.

Jugement de grammaticalité : L'enfant doit juger si un énoncé est correct ou non sur le plan syntaxique et le corriger si nécessaire. Cette épreuve teste les capacités morphologiques et syntaxiques en réception.

Compréhension syntaxique : L'enfant doit exécuter une tâche selon une consigne énoncée oralement (consignes de plus en plus complexes). Ceci teste la compréhension lexicale et syntaxique. La consigne peut être répétée si nécessaire.

Fluence sémantique : Il s'agit ici de donner en une minute un maximum de mots relatifs à un champ sémantique donné ; cette épreuve teste la rapidité d'accès au lexique interne et la qualité de l'évocation sémantique.

Métamorphologie : L'épreuve teste les capacités à percevoir la construction de la langue. L'enfant doit trouver quel mot "plus petit de la même famille", donc quelle racine, il entend à l'intérieur d'un autre mot.

Test de barrage : Cette épreuve permet de tester les capacités d'attention et de concentration. L'enfant doit trouver tous les vélos présents sur une planche d'images, le plus rapidement possible.

Comparaison sérielle : L'enfant doit juger de la similarité ou de la dissemblance entre deux séries de symboles ; cette épreuve fait intervenir le traitement visuo-spatial et est prédictive de la voie directe.

CompléTION de forme : Cette épreuve permet de tester le traitement visuo-spatial. Il s'agit de compléter une forme géométrique. L'enfant montre le morceau qu'il choisit pour compléter la forme.

Dénomination rapide : Cette épreuve permet de tester la vitesse de dénomination. Il est demandé à l'enfant de dénommer le plus rapidement possible une planche d'images, dans le sens de la lecture. Les résultats obtenus à cette épreuve montrent alors un caractère prédicteur de troubles ultérieurs touchant principalement la voie directe.

Similarités-dissemblances : Cette épreuve permet de tester les capacités de discrimination auditive. L'enfant doit dire si les 2 énoncés entendus sont identiques ou non.

Répétition de logatomes : Cette épreuve permet de tester les capacités phonologiques. L'enfant entend 16 noms d'animaux étranges vivant dans le zoo, qu'il doit répéter.

Fluences phonémiques : Cette épreuve teste la qualité et l'organisation du lexique sur le plan phonémique. L'enfant doit donner un maximum de mots qui commencent par le phonème donné.

Comptage syllabique : Cette épreuve teste la conscience syllabique. L'enfant doit désigner le mot le plus long parmi 2 images d'animaux. Il doit ensuite compter le nombre de syllabes entendues.

Rimes : Cette épreuve permet de tester les capacités de conscience phonémique. Il s'agit de trier des images par rimes phonétiques : /i/, /on/, /o/, /l/.

Segmentation et fusion syllabique : Il s'agit de trouver le nom d'un animal chimérique constitué de la partie avant d'un animal et de la partie arrière d'un autre, en procédant par segmentation syllabique : mise en mémoire de la 1ère syllabe du 1er mot et de la 2ème syllabe du 2ème mot, puis en fusionnant les 2 syllabes stockées dans le buffer phonologique. Cette épreuve teste les capacités métaphonologiques, ainsi que la mémoire de travail auditivo-verbale.

Inversion phonémique : Cette épreuve teste les capacités de manipulation phonémique. Il s'agit d'inverser les phonèmes d'une syllabe entendue.

Figures entremêlées : Cette épreuve teste les capacités de perception visuelle. Il est demandé à l'enfant de retrouver différents objets parmi un ensemble d'objets entremêlés.

Loto sonore : Cette épreuve permet de tester les capacités de perception auditive. Il est demandé à l'enfant de reconnaître des bruits entendus.

Empan de chiffres : Cette épreuve teste les capacités mnésiques à travers la répétition de suites de chiffres de plus en plus longues.

Chiffres envers : Cette épreuve teste la mémoire de travail. L'enfant doit dire à l'envers une suite de chiffres entendue.

Empan de mots monosyllabiques : Il s'agit de mémoriser des suites de mots monosyllabiques de longueur croissante.

Mémoire visuelle : Une planche d'objets est présentée à l'enfant. Deux éléments sont ensuite supprimés. L'enfant doit trouver immédiatement lesquels ont disparu.

Rappel différé : Il s'agit ici de tester les capacités de rappel libre différé et les capacités de reconnaissance. Il est demandé à l'enfant quels objets avaient précédemment été retirés de la planche d'images lors de l'épreuve de mémoire visuelle immédiate.

Approche implicite de la lecture : Cette épreuve teste les capacités visuo-attentionnelles, le traitement spatial, la connaissance implicite du mot, du texte, l'acquisition du rapport oral/écrit.

Syllabes et mots mi-cp : Cette épreuve teste les compétences en milieu de première année d'apprentissage. Les mots que l'enfant doit lire sont ceux présentés le plus fréquemment dans les méthodes de lecture recensées.

Lecture de phrases mi-cp : Il s'agit de lire à haute voix des phrases simples, puis de désigner l'image correspondant exactement à ce qui a été lu. On teste ici un premier niveau de compréhension ainsi que la lecture pragmatique.

Segmentation de mots : L'épreuve teste la lecture, la métamorphologie et la reconnaissance visuelle. Il s'agit de segmenter des mots attachés pour retrouver le nom de plusieurs objets.

Lecture de logatomes : Cette épreuve consiste à lire des non-mots pour évaluer la lecture par assemblage.

Lecture de mots : Cette épreuve permet de tester les capacités d'identification des mots. L'enfant doit lire le plus de mots possible en 2 minutes.

Lecture de texte : On teste l'efficience de la lecture à travers un texte court : voies d'accès, vitesse, compréhension.

Closure de mots (phonologie) : L'enfant doit écrire ou compléter plusieurs mots. On teste ici ses capacités de conversion phono-graphémique.

Closure de mots (lexique) : L'enfant doit écrire ou compléter plusieurs mots. On teste ici ses connaissances lexicales.

Transcription de logatomes : Cette épreuve teste la conversion phonétoco-graphique.

Texte à compléter : L'enfant doit compléter un texte, sous la dictée. L'épreuve concerne l'orthographe phonologique, syntaxique et lexicale